

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise <b>SAS JURYKA</b>		Néant		
<b>A - RÉSULTAT COMPTABLE</b>		Exercice N clos le <b>31032024</b>		Exercice N-1 clos le <b>31032023</b>		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209	210		
	Production vendue { biens et livraisons / services * intracommunautaires }		215	214		
			217	218	91 920	91 920
		Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222	
	Production immobilisée *			224		
	Subventions d'exploitation reçues			226		
	Autres produits			230	4	6
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)			232	91 924	91 926	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234		
	Variation de stock (marchandises) *			236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)			238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*			240		
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : ..... - immobilier : .....)			242	11 093	14 891
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	408	244	(103)	5 498
	Rémunérations du personnel *			250	51 152	36 064
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)			252	29 036	20 988
	Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce article 39, 1-2°, al.3 du CGI)	255		254	235	152
	Dotations aux provisions			256		
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * / dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }	259		262	27	5
	Total des charges d'exploitation (II)			264	91 441	77 598
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>			270	483	14 328	
PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS	Produits financiers (III)		280	35 213	256	
	Produits exceptionnels (IV)		290			
	Charges financières (V)		294	19 839	1 636	
	Charges exceptionnelles { Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) / Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) }	347		300	31	
		348				
Impôts sur les bénéfices * (VII)			306		1 942	
<b>2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)</b>			310	15 827	11 007	
<b>B - RÉSULTAT FISCAL</b> Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			312	15 827	314	
RÉINTEGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*		316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		318			
	Provisions non déductibles*		322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)		324			
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		330		
	écart de valeurs liquidatives sur OPC* 248					
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D) 249			251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999		
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997		
DÉDUCTIONS	Entreprises nouvelles (44, sixies)	986				
	Jeune entreprise innovante (44, sixies A)	989				
	Zone de revitalisation rurales (44, quindécies)	138				
	Raprise d'entreprises en difficulté (44, septies)	981				
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991				
	Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdécies)	992				
	ZANR (44, quaterdécies)	345				
Investissements et souscriptions outre-mer	344					
Zone de développement prioritaire (art. 44 septuies)	993					
Zone franche urbaine (44, octies A)	987					
Zones de restructuration de la défense (44, terdécies)	127					
dont divers*	Créance due au report en arrière du déficit	346				
	Déduction exceptionnelle (art 39 décies)	655				
	Déduction exceptionnelle (art 39 décies A)	643				
	Déduction exceptionnelle (art 39 décies B)	645				
Déduction exceptionnelle (art 39 décies C)	647					
Déduction exceptionnelle (art 39 décies D)	648					
Déduction exceptionnelle (art 39 décies E)	649					
Déduction exceptionnelle (art 39 décies F)	990					
<b>RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS</b> Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2			352	354	17 423	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)		356			
	Déficits antérieurs reportables : * ..... dont imputés sur le résultat			360		
<b>RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS</b> Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2			370	372	17 423	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

Désignation de l'entreprise		SAS JURYKA		34 impasse Belle Pièce		Néant <input type="checkbox"/>	
Adresse de l'entreprise		01460 GEOVREISSIAT					
SIRET		8 3 8 3 0 2 0 9 9 0 0 0 1 8		Durée de l'exercice en nombre de mois *		12	
				Durée de l'exercice précédent *		12	
				Exercice N clos le		31032024	
				Exercice N-1 clos le		31032023	
<b>ACTIF</b>		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
						Net 4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010		012			
		014		016			
	Immobilisations corporelles*	028	2 015	030	776	1 239	497
	Immobilisations financières* (1)	040	850 530	042		850 530	850 530
	<b>Total I (5)</b>	044	<b>852 545</b>	048	<b>776</b>	<b>851 769</b>	<b>851 027</b>
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052		
		Marchandises *	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances (2) { Clients et comptes rattachés* Autres* (3)	068		070			
		072	26 176	074		26 176	53 631
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilités	084	29 868	086		29 868	5 228
	Charges constatées d'avance *	092		094			
	<b>Total II</b>	096	<b>56 044</b>	098		<b>56 044</b>	<b>58 860</b>
	<b>Total général (I + II)</b>	110	<b>908 589</b>	112	<b>776</b>	<b>907 813</b>	<b>909 887</b>
<b>PASSIF</b>				Exercice N NET		Exercice N-1 NET	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		120	110 000	110 000	
	Ecart de réévaluation	124		124			
	Réserve légale	126		126	11 000	11 000	
	Réserves réglementées*	130		130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131 )	132	131	132	147 664	143 808	
	Report à nouveau	134		134			
	Résultat de l'exercice	136		136	15 827	11 007	
	Subventions d'investissement	137		137			
	Provisions réglementées	140		140			
	<b>Total I</b>	142		142	<b>284 491</b>	<b>275 814</b>	
Provisions pour risques et charges	154		154				
<b>Total II</b>	154		154				
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		156	420 260	500 998	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		166	1 199	1 080	
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA 169 )	172	169	172	6 111	3 984	
	Comptes courants d'associés	173		173	122 245	28 010	
	Autres dettes	175		175	73 507	100 000	
	Produits constatés d'avance	174		174			
<b>Total III</b>	176		176	<b>623 322</b>	<b>634 073</b>		
<b>Total général (I + II + III)</b>	180		180	<b>907 813</b>	<b>909 887</b>		
RENOVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	342 629	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	977	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	25 976	(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

**JURYKA****Société par Actions Simplifiée au capital de 110 000 Euros****Siège social : 34 Impasse Belle Pièce à BEARD GEOVREISSIAT (Ain)****R.C.S. DE BOURG EN BRESSE : 838 302 099****EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES  
DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU  
16 OCTOBRE 2024****RESOLUTION CONCERNANT L'AFFECTATION  
DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2024****DEUXIEME RESOLUTION**

L'Associé Unique décide d'affecter le **bénéfice** de l'exercice s'élevant à la somme de **Quinze mille huit cent vingt-six Euros et soixante-trois cents (15 826,63 Euros)** de la manière suivante :

- « **Distribution de dividendes** », soit..... **15 000,00 Euros**
- **Au compte « Autres Réserves »**, soit..... **826,63 Euros**

Ces dividendes seront mis en paiement au plus tard le 31 DECEMBRE 2024.

Comme l'y oblige la législation en vigueur, la société retiendra sur le montant brut des dividendes, au titre des prélèvements sociaux, 17.20%, soit la somme de 2 580 Euros et 12.80% au titre du Prélèvement Forfitaire Unique (PFU) de l'impôt sur le revenu, soit la somme de 1 920 Euros.

Par dérogation à l'application du PFU, le contribuable sur option expresse et irrévocable peut opter à l'imposition des dividendes au barème progressif de l'impôt sur les revenus, exercée chaque année lors de dépôt de sa déclaration de revenus.

Cette option concerne l'ensemble des revenus soumis au PFU tel que plus values sur titres.

Conformément aux dispositions légales, l'Associé Unique rappelle que le montant des dividendes mis en paiement au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos**PV du 31/10/2020****31/03/2023**Dividende payé**10 000 Euros****7 150 Euros**

**Ricardo CARRO**  
**Président et Associé unique**

**CERTIFIÉ CONFORME**  
**Le Président**



# ANNEXE

## Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **907 813** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **127 137** euros et un total **charges** de **111 310** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **15 827** euros.

L'exercice considéré débute le **01/04/2023** et finit le **31/03/2024**.  
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

### Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

## Règles et Méthodes Comptables

### Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

### Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

### Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

### Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

## Créances et Dettes

		31/03/2024	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	1 500		1 500
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	200	200	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	25 976	25 976	
Débiteurs divers				
Charges constatées d'avances				
<b>TOTAL DES CREANCES</b>		<b>27 676</b>	<b>26 176</b>	<b>1 500</b>
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		25 976		

		31/03/2024	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	420 260	77 631	342 629	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	1 199	1 199		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	4 302	4 302		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	1 500	1 500		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	310	310		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	122 245	122 245		
	Autres dettes	73 507	73 507		
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>623 322</b>	<b>280 693</b>	<b>342 629</b>	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		80 560			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		122 245			

# Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/03/2024
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			

# Charges à payer

31/03/2024

<b>Total des Charges à payer</b>		<b>1 585</b>
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit INTERETS COURUS S/ EMPRUNT	395	395
Dettes fournisseurs et comptes rattachés FOURNISSEURS FACT NN PARVENUES	1 089	1 089
Dettes fiscales et sociales ETAT CHARGES A PAYER ETAT - TAXE APPRENTISSAGE	99 1	101